

Une dette

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 38

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La 2^o ue.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.

Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Le théâtre au village.

Les lignes suivantes nous sont adressées par un de nos lecteurs de la campagne; elles intéresseront certainement les nombreux amateurs de théâtre de nos villages vaudois, où les sociétés dramatiques sont de plus en plus appréciées.

L'hiver dernier, on a pu se rendre compte de la place toujours plus grande que prend le théâtre au village. Le fait est réjouissant; il atteste le développement intellectuel de nos campagnes et surtout de la jeunesse. On commence à s'apercevoir que le paysan ne doit pas seulement cultiver la terre jour après jour comme une bête de somme, mais qu'il lui faut aussi ses heures de délassement. Mieux que le jeu de quilles ou les longues séances à l'auberge, le théâtre villageois peut offrir aux jeunes gens la distraction qui leur est nécessaire et le développement de leur intelligence.

Un peu partout existent des sociétés dramatiques qui donnent une ou plusieurs soirées littéraires et théâtrales durant le cours de l'hiver. L'emplacement n'est pas toujours facile à trouver; c'est souvent une grange ou un hangar quelconque. Là, sur une scène improvisée, avec quelques rideaux pour décors, se déroulent les drames les plus émouvants et les comédies les plus amusantes. Le plus grand succès est naturellement aux pièces villageoises.

Le public, en général, assiste nombreux à ces soirées et applaudit vivement.

Et cependant l'on critique. Les uns prétendent qu'il faut laisser le théâtre aux villes; d'autres y voient une occasion de dépenses et de débauches et s'opposent formellement à ce que leurs enfants montent sur les planches. Mieux vaut encore les voir danser jusqu'à l'aube dans un bal public.

On a tort. Engagez votre fils, dirons-nous à ces parents, à entrer dans une société théâtrale et vous verrez le résultat. Pendant l'hiver, au lieu de passer sa soirée au café ou de s'endormir paresseusement au coin du fourneau, il étudiera ses rôles. Les jeunes gens, en se réunissant pour les répétitions, passeront de charmantes soirées et s'habitueront à vivre en bonne harmonie les uns avec les autres. S'il y a des jeunes filles dans la société, les garçons apprendront à connaître les égards dus au beau sexe; ils s'habitueront à lui parler sans une timidité souvent gênante. Peu à peu l'étude des rôles leur deviendra non pas une tâche difficile, mais une distraction qu'ils apprécieront beaucoup.

Plus tard, le jeune homme atteindra sa majorité et, comme tout bon citoyen, il voudra prendre part aux élections et aux assemblées du Conseil général. Arrive une question d'un grand intérêt pour la commune, quelques citoyens, toujours les mêmes, prennent la parole et exposent leurs idées. Le reste de l'assemblée discute à voix basse: « Il faudrait faire

ceci, il faudrait faire cela... » Plusieurs ont de très bonnes idées, mais ils n'osent les exprimer, ils se gênent. S'ils se risquent à parler, ils s'expliquent mal et n'ont aucune influence.

Le jeune homme qui a paru plusieurs fois sur la scène, devant un nombreux public, n'aura aucune fausse honte, ni crainte de parler. Il se lève, explique sa manière de voir en termes précis et corrects. L'idée est bonne, bien comprise, on l'adopte à une forte majorité.

D'acteur amateur, le jeune paysan est devenu un citoyen utile. Désormais, il saura dire autre chose que « oui » et « non » dans les assemblées auxquelles il sera appelé.

Développer l'intelligence des jeunes gens en leur donnant la distraction qui leur est nécessaire, voilà le but des sociétés théâtrales. Mais, il y a encore bien des progrès à accomplir. Une chose importante, qui surtout laisse à désirer, c'est le choix des pièces. Une pièce simple et facile sera toujours mieux interprétée et obtiendra beaucoup plus de succès qu'un grand drame. Evitons aussi les comédies qui pourraient choquer les auditeurs. Nous les répétons, les pièces villageoises auront toujours la première place à la campagne.

« Moille-Margot à la montagne », ou les charmantes scènes de Pierre d'Antan, voilà ce qu'il nous faut. Malheureusement, ces pièces-là sont rares. Mais, au fait, pourquoi au village n'y aurait-il pas aussi des auteurs?...

Pourquoi tel jeune homme un peu observateur n'écrirait-il pas les scènes qu'il a tous les jours sous les yeux? Que de matières il y aurait, pour de délicieuses revues locales, dans nos villages vaudois!..

Le plus difficile à trouver, ce sont les actrices. Les jeunes filles ont peur de se présenter sur une scène, quelques-unes même s'en font un scrupule. Elles ont grandement tort, car, pour elles aussi, le théâtre est un bon exercice. Et disons, pour les encourager, qu'il n'y a pas de pièces plus applaudies que celles dans lesquelles figurent de vraies demoiselles.

Pour terminer, nous voulons nous adresser aux autorités de chaque village, aux parents, aux personnes influentes et leur dire: « Occupez-vous de ces jeunes sociétés théâtrales. Intéressez-vous aux efforts de vos jeunes gens, procurez-leur en hiver une bonne chambre chauffée pour leurs réunions, assistez quelques fois à leurs répétitions et surtout ne leur ménagez pas les conseils et l'appui dont ils ont grand besoin.

« Faites ceci, et nous sommes certain que vous n'aurez pas lieu de vous en repentir. »

ARTHUR JACOT.

V'là notre homme! — Un pauvre diable se présente dans une administration et sollicite un emploi.

— Que savez-vous faire? lui demande le chef de service.

Pas de réponse.

— Mais enfin, répondez-moi donc!

— Je suis sourd, monsieur, murmure timidement le solliciteur.

— Sourd!... Vous me convenez parfaitement. J'ai votre affaire. Vous entrerez demain au bureau des réclamations

Une dette. — Dis donc, Hector, tu pourrais pas me prêter cent sous?

— Je regrette, mon cher, mais je n'ai que trois francs sur moi.

— Ça ne fait rien, donne tout de même; tu me redevras deux francs.

Le pays sous les drapeaux

LE POMPON JAUNE

A la III^e du 1.

(Chanson composée à l'occasion du rassemblement de 1889, et à laquelle les cours de répétition de cette année donnent quelque actualité).

Pauvre pompon que l'on décrie,
Pompon jaune des canaris,
Ta couleur est pourtant jolie
Et tu fais bien sur nos képis.

Des esprits sans loi ni vergogne
T'ont lardé de propos railleurs,
Mais la trois, sans leur chercher rogne,
Leur répond: Allez rire ailleurs.

Notre pompon, ne vous déplaie,
C'est la gaieté du bataillon.
Sa clarté met notre œil à l'aise
Et caresse comme un rayon.

Dans les premiers jours qu'on l'arbore
Il est comme un lingot d'or pur,
Comme un soleil à son aurore
Ou comme aux sillons du blé mûr.

Avec orgueil il se pavane,
Il vous prend des airs conquérants,
Et plus tard, si son teint se fane,
Il est toujours fier sur les rangs.

On dit que de la jalousie
Nous portons l'emblème avec nous:
C'est l'honneur de la compagnie,
Ventrebieu! qui nous rend jaloux!

Avec mépris à ses fidèles
On cria souvent: canaris!
De tels canaris ont des ailes
Pour voler sus aux ennemis.

Victime de la calomnie,
Cible jaune du quolibet,
Va, mon vieux pompon, moi je nie
Que tu sois ridicule ou laid.

D'ailleurs, fusses-tu laid, quand même,
Pompon jaune, nous t'aimerions
Puisqu'on a fait de toi l'emblème
De la trois de nos bataillons.

ED. VAUTIER.

Pas si bêtes, les abeilles.

La lettre que voici est extraite du « Bulletin de la Société romande d'apiculture ».

Il n'est pas que les paresseux qui aiment à trouver l'ouvrage tout fait et le logement bien meublé et gratuit. Preuve en soit l'aventure qui m'est arrivée avec un essaim d'abeilles le jeudi 15 juin 1905.

A 10 1/2 heures du matin, un superbe essaim primaire sortait d'une de mes ruches Layens. Le ramasser dans une ruche en paille, et le mettre bien à l'ombre fut l'affaire de quelques minutes; puis je me remis à mon travail d'horloger.

Après diner, l'idée me vint d'aller voir mon bel essaim, tout en fumant une pipe. Tout était dans